

Nouvelle-Calédonie :

en finir avec le colonialisme

Le lundi 28 janvier, le MRAP a reçu à son Siège Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS. Il y a été accueilli par un grand nombre de membres de Paris et de la Région Parisienne du Bureau National, du Secrétariat National et de la Présidence du Mouvement.

"Au cours de l'échange de vues qui a eu lieu, le MRAP a exprimé sa solidarité avec la juste cause du peuple Kanak, fondée sur les mêmes principes qu'il a défendus lors des conflits d'Indochine et d'Algérie: l'opposition à toute forme de colonialisme, le droit des peuples à l'autodétermination, l'égalité entre les hommes, la libre expression des cultures". C'est ce qu'ont souligné, dans leurs interventions, à la fois, Charles Palant et Albert Lévy. Le leader kanak nous a dit qu'il comptait sur nous pour faire grandir en France ces idées généreuses. Le lendemain, le MRAP était présent au meeting d'information et de soutien aux droits du peuple kanak: de nombreux militants y ont participé et le Mouvement y était représenté officiellement.

Reder aujourd'hui, Barbie demain

Le commandant SS Walter Reder criminel de guerre coupable notamment du massacre de Marzabotto, comparable à celui d'Oradour-sur-Glane, a été libéré par anticipation par les autorités italiennes et accueilli à son arrivée à Graz par un ministre autrichien. Le MRAP a exprimé sa vive protestation et sa profonde indignation aux ambassadeurs concernés. Une délégation du MRAP a été reçue à l'ambassade d'Autriche le lundi 4 février, suite à une manifestation qu'il a organisée et à laquelle se sont jointes de très nombreuses organisations d'anciens combattants, résistants, internés et déportés.

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



n° 436 - Février 85 - 5 F

ISSN 0012-6411

Congrès : le débat commence

Le prochain congrès du MRAP (qui a lieu tous les 3 ans) se déroulera dans la région parisienne, à Pantin, les 8 et 9 juin.

Pour le préparer, des thèmes de réflexion sont soumis aux comités locaux et à tous les adhérents du Mouvement. Ils figurent dans les pages 3 à 16 de ce numéro de Droit et Liberté.

N'hésitez pas à écrire au Secrétariat National du MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS, pour donner votre point de vue, ajouter des éléments complémentaires, faire des suggestions.

Chaque mois, dans ses prochains numéros, Droit et Liberté publiera une synthèse des contributions parvenues.

21 mars : tous dans l'action

Le MRAP souhaite que le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, soit marqué cette année par l'activité de l'ensemble de ses adhérents en plus des animations prévues par ses comités locaux.

Tous recevront des autocollants, qu'ils seront invités à placer dans leur quartier, leur lieu de travail, pour répondre aux slogans actuels de la propagande raciste. Cette action de grande envergure se déroulera du 21 mars au 24 mars.

Par ailleurs, le MRAP propose à tous d'arborer, le 21 mars, le badge "Vivre ensemble avec nos différences". Le demander aux comités locaux ou au siège national (l'unité: 5 Frs).

LE RACISME EN JUSTICE

Mustapha (Gannat): Alain Vallon, condamné en octobre 1983, pour avoir publié dans son bimensuel "Le Chardon", le tract "Mon très cher Mustapha" par la Cour d'Appel de Riom, s'était pourvu en Cassation contre cette décision. La Cour de Cassation lui a donné raison en cassant l'arrêt attaqué (11 décembre 1984).

Mustapha (Marseille): c'est une ordonnance de non-lieu qui a été rendue par le Tribunal de Grande Instance de Marseille, le 19 décembre 1984, à la suite de la constitution de partie civile du MRAP contre la distribution du tract Mustapha à Marseille, en décembre 1983. Motif: l'enquête n'a pas permis d'identifier les responsables.

France, réveille-toi: ce tract raciste qui incite le lecteur à se méfier de la communauté juive, a fait l'objet de plusieurs dépôts de plainte à Paris et en province par le MRAP. A Paris, un avis de classement, faute d'avoir pu trouver les auteurs, a été signifié au MRAP le 12 décembre 1984.

Le Meilleur: Alain Ayache, directeur de ce journal, avait publié en juin 1983, un article haineux à l'égard des Gitans. Sur plainte avec constitution de partie civile du MRAP, le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux l'a condamné, le 29 mai 1984, à 10.000 Frs d'amende et 1 F de dommages-intérêts pour le MRAP pour délit de provocation à la haine, mais l'a relaxé de celui de diffamation.

"Virus malin": condamnation par le tribunal de Chambéry, le 11 janvier 1985, de l'abbé Chavoutier, qui avait publié au mois de juin dans l'hebdomadaire "La Savoie" un article consacré à la situation de la Société Fusalp, en employant des termes injurieux à l'égard de la direction - composée de Juifs - de cette société. Le MRAP, qui s'était constitué partie civile, devra recevoir 7.000 Frs.

DU COTE DES COMITES LOCAUX

Montpellier. Après la projection du film "Train d'enfer" dans un cinéma de la ville, débat public le 25 janvier avec le MRAP et la Ligue des Droits de l'Homme.

Montreuil. Suite à des menaces reçues par un jeune du lycée Jean-Jaurès et sous la pression de lycéens et professeurs, le conseil d'école avait décidé de tenir une matinée de décembre sur le racisme. Le MRAP y a participé.

Pantin, Stains ont organisé l'un, un débat et une soirée pour l'amitié entre les peuples, l'autre, a mené une active campagne de signature des pétitions du MRAP.

FEDERATIONS

16. Le MRAP au salon de la BD à Angoulême les 25, 26, 27 janvier grâce à la Fédération de Charente qui y tenait un stand après avoir organisé un week-end de formation interne la semaine précédente. En décembre, elle avait animé deux débats dans deux quartiers populaires d'Angoulême, et vendu 941 Bons de Soutien à la Fête de l'Amitié, fin septembre.

86. Réfléchir sur les causes du racisme pour mieux agir dans la construction d'une société pluri-culturelle, telle est la tâche que s'est proposée la Fédération de la Vienne. Elle envisage, dans ce sens, un colloque sur l'extrême-droite en France.

87. La Fédération de la Haute-Vienne prépare activement sa Fête de l'Amitié entre les peuples dans le cadre, cette année, d'une action d'importance sur le thème: "Vivre ensemble en Limousin".

**CREATION DE COMITES LOCAUX
ET DE FEDERATIONS**

- Constitution de la fédération de la Vienne.

- Création des comités de Montbard (21) et de Saint-Leu-La-Forêt (95).

La possibilité pour les associations, dont les statuts prévoient la lutte contre le racisme, de se constituer partie civile pour violences et crimes racistes, a été votée en décembre par le Parlement.

L'extension de la loi de 72 était souhaitée et demandée depuis plusieurs années par le MRAP qui n'a cessé d'oeuvrer dans ce sens.

Le texte est inclus à l'article 99 (titre IYI) de la Loi du 3 janvier 1985, consacrée à "diverses dispositions d'ordre social", et publiée au Journal Officiel du 4 janvier 1985.

Le vote de cette loi, aussitôt qu'il a été officiellement publié, a permis au MRAP de se constituer partie civile dans l'affaire Habib Grimzi, le jeune touriste algérien assassiné, en novembre 1983, dans le train Bordeaux-Vintimille.

CARNET**NAISSANCE**

Elisabeth Louvet, responsable du comité Paris XIIème, a été l'heureuse maman d'une fille pré-nommée Sarah. Nos félicitations et tous nos voeux à Sarah.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec peine la mort, en janvier, de Samuel Weissberg et Abraham Bibergiel. L'un et l'autre ont été, au cours de leur vie, parmi leurs multiples engagements, de fidèles militants du MRAP. Albert Lévy représentait le Mouvement à leurs obsèques.

Nous exprimons à leurs familles charnelle et spirituelles - spécialement l'UJRE et l'AJAR - nos sincères condoléances.

Ce même mois, Mme Arpad Szenes dite Vieira da Silva, membre du Comité d'Honneur, nous faisait part du décès de son conjoint, artiste peintre. Qu'elle trouve, ici, l'assurance de notre profonde sympathie.

Congrès 85

Thèmes de réflexion soumis à tous les adhérents

I. Le racisme en France aujourd'hui

1. Caractéristiques

- I.1.1. **Faire disparaître le racisme**: tel est l'objet statutaire du MRAP. Pour cela, il est indispensable de connaître et analyser les formes que prend le racisme - en France, prioritairement - afin de mener une action adaptée, efficace.
- I.1.2. **Pour l'essentiel, le racisme actuel vise les immigrés**, particulièrement les Maghrébins, et parmi eux surtout les Algériens. Il consiste à placer l'immigration, de façon quasi obsessionnelle, au centre des problèmes fondamentaux qu'affronte la société française. Par une sorte d'automatisme, sans base rationnelle et pourtant largement répandu, les immigrés sont considérés comme la cause (ou l'une des causes importantes) du chômage, de l'insécurité, de la "mal vie" dans les cités populaires, des difficultés de l'école, de la fiscalité et des charges sociales, de la crise d'identité française et de la dégradation des valeurs traditionnelles.
- I.1.3. **Un racisme ne va jamais seul**. La poussée de la xénophobie s'accompagne de plus en plus de manifestations **d'antisémitisme**. Celui-ci perce dans le discours du Front National, malgré les dénégations de Le Pen. Des tracts, des graffiti, reprennent les excitations meurtrières contre les

juifs. Des groupements tels que la F.A.N.E. ou les F.N.E. (son succédané) se réfèrent ouvertement au nazisme dans leurs publications qui paraissent librement. Malgré sa condamnation, Faurisson continue, 40 ans après la libération d'Auschwitz, de nier les crimes hitlériens, en accusant les juifs de les avoir inventés. Le procès - tardif - de Klaus Barbie risque d'être détourné de son objet.

- I.1.4. **La situation des Tsiganes et Gens du Voyage** tend à s'aggraver. Des tracts ou articles, reproduits un peu partout, amalgament "nomades" et "cambrioleurs". Le bulletin d'une association pour la sécurité écrit que "tout Gitan circulant à pied ou en voiture est un danger pour vos biens et ceux de vos voisins". Ce "racisme anti-Gitan", fait de mépris, de méfiance et de peur, vise autant qu'une ethnie, un mode de vie, le "voyage", avec les traditions et la culture qui s'y rattachent et qui perdurent en cas de sédentarisation. Dans le rejet qui frappe les Tsiganes, causes et conséquences se mêlent: on refuse d'aménager des aires de stationnement ou des conditions d'habitat décentes, et on leur impute ensuite la responsabilité des conditions déplorables d'hygiène ou de concentration auxquelles on la contraint.
- I.1.5. **Les originaires des DOM-TOM**, les Français d'origine maghrébine sont victimes d'une même hostilité, des mêmes préjugés que les étrangers. **Les Asiatiques**, en majorité réfugiés et naguère relativement épargnés, constatent que leur situation tend à se rapprocher de celle des immigrés. Des attentats ont lieu contre la **population arménienne** et ses institutions.

I.1.6. A noter, en outre, la dimension internationale des campagnes racistes, qui s'étendent à **l'ensemble des peuples du Tiers-Monde**. Leur prolifération, opposée à la baisse de la natalité dans la population des pays industrialisés, sert de support à l'idée d'un "génocide par substitution", qui mettrait en péril l'existence même de l'Occident blanc, chrétien et "civilisé".

I.1.7. **Il ne s'agit pas seulement d'idéologie**. La diffusion massive d'écrits et de propos racistes incite aux actes. En France, le racisme tue. Les immigrés de tous âges, surtout maghrébins, et récemment turcs, paient le plus lourd tribut. Mais une ancienne déportée juive a été assassinée à Cannes, un jeune Gitan est mort d'une "bavure policière" dans le Jura. Des tombes sont saccagées dans des cimetières juifs. Chaque jour, des hommes et des femmes, parce qu'ils appartiennent à telle ou telle minorité, subissent des discriminations, la haine, des injures ou des menaces. Faisant fi des sentiments humains les plus élémentaires, on réclame (ou on admet) le "renvoi" des immigrés comme s'ils étaient des choses ou du bétail.

I.1.8. Le plus inquiétant, peut-être, est que le racisme actuel, d'une virulence rarement atteinte, **n'est pas reconnu comme tel** dans de larges secteurs de l'opinion. Ceux qui soutiennent Le Pen affirment qu'il a "le mérite de poser le problème de l'immigration". Il a pu faire condamner (grâce à des artifices de procédure et une certaine passivité des tribunaux) plusieurs personnes qui l'avaient qualifié de "raciste". Et les poursuites engagées contre lui par le MRAP traînent en longueur. Ainsi, les mensonges racistes prennent l'apparence d'évidences, d'opinions parmi d'autres sur la situation économique et sociale. On les accepte d'autant mieux que, par un habile retournement de la réalité, le raciste se trouve placé en état de "légitime défense" contre sa victime, qui "menace" sa sécurité, son travail, ses traditions. Les médias, les pouvoirs publics ne font pas preuve de la volonté de clarification qu'on pourrait en attendre. Les atteintes aux droits de l'Homme dans certains autres pays donnent lieu à des protestations plus vives que les crimes racistes perpétrés sous nos yeux. Ainsi s'installe la "banalisation" du racisme, facteur décisif de son extension.

I.1.9. **Le racisme présent se distingue-t-il** des formes qu'il a prises antérieurement dans l'Histoire?

Le racisme colonial visait à justifier la spoliation et la surexploitation de peuples déclarés "inférieurs", tout en accordant aux "petits blancs", en compensation de leur propre exploitation, une "supériorité" factice (cf Nouvelle Calédonie). Le racisme antisémite a été utilisé comme diversion pour détourner contre les juifs les colères, les rancœurs, en protégeant les véritables responsables des souffrances et des injustices infligées aux peuples.

Actuellement, on assiste à une jonction de ces deux processus. Les immigrés sont présentés comme responsables de toutes les difficultés (comme hier les juifs). Mais il subsiste à leur égard des séquelles de l'esprit colonial: on veut bien d'eux, mais à condition qu'ils restent "à leur place" de sous-hommes, surexploités, logés dans des bidonvilles, sans droit à la parole. Leurs luttes syndicales, leurs revendications d'égalité, de dignité, leur vie mêlée à celle des Français, sont ressenties comme des offenses, des agressions, un bouleversement de l'ordre "normal". La nouvelle législation leur reconnaissant le droit d'association, mettant en cause les employeurs abusifs, réduisant leurs contraintes, ainsi que les régularisations de 1981-82, ont servi de prétexte à la campagne raciste qui s'est développée depuis, ces mesures de simple justice apparaissant comme des privilèges exorbitants.

2. Pourquoi ? Comment ?

I.2.1. **Le racisme n'est pas spontané**, du moins dans ses manifestations sociales. C'est une manipulation machiavélique de l'opinion, destinée à donner des vrais problèmes une fausse interprétation et à proposer des solutions qui n'en sont pas. C'est faire croire par exemple qu'il y a trop d'immigrés quand il n'y a pas assez de logements sociaux convenables; ou encore que le départ des immigrés créerait des emplois pour les chômeurs français. Cette mystification comporte trois personnages: la victime désignée, le raciste mystifié qui s'en prend à elle, et le mystificateur qui désigne la victime. C'est un fait que le racisme est lié à la crise, aux frustrations et aux angoisses qu'elle engendre. Mais il n'est pas, même dans de telles circonstances, une fatalité.

té. Si au lieu d'analyser objectivement les données, les causes, les remèdes de la crise, on s'en prend stupidement et méchamment aux immigrés, c'est bien parce qu'une véritable entreprise de falsification, orchestrée avec d'énormes moyens, a été entreprise contre eux.

1.2.2. Il est faux de dire que "Le Pen dit tout haut ce que les gens pensent tout bas". En fait, c'est lui qui, avec l'appui complaisant de certains médias, **a le plus ouvertement répandu les mensonges anti-immigrés** qui détournent les gens d'une réflexion lucide, d'un débat démocratique sur la situation du pays, sur les difficultés de leur vie quotidienne.

1.2.3. Ces interprétations frauduleuses ont d'autant mieux réussi à contaminer l'opinion que **l'opposition s'en est emparée à des fins politiques** en rendant le gouvernement coupable de la prétendue malversation des immigrés, qu'il favoriserait au détriment des Français. Ce "racisme d'opposition" avait d'ailleurs été précédé par un "racisme d'Etat" lorsque les mêmes, alors majorité, s'acharnaient contre l'immigration (cf la prestation télévisée de Giscard d'Estaing établissant un parallèle entre le nombre des chômeurs et celui des immigrés non-Européens).

Mais c'est surtout pendant la campagne municipale de mars 1983 que la connivence a été la plus flagrante entre l'extrême-droite et une partie de la droite qui cautionnait ses thèmes xénophobes en les reprenant à son compte, en s'alliant de façon plus ou moins voyante avec les hommes ou les listes du Front National et du P.F.N.

Aujourd'hui, apparaissent, en outre, des allusions malveillantes aux origines juives du Premier Ministre.

1.2.4. **Pour sa part, la majorité élue en 1981**, si elle a pris un certain nombre de mesures que nous réclamions - les dernières en date étant la carte unique de 10 ans pour les résidents étrangers, et l'extension de la Loi de 1972 aux violences et aux crimes racistes - n'a pas toujours eu dans ce domaine une attitude exempte d'ambiguïtés. Nous avons relevé en leur temps le "gel" de la brochure répondant aux calomnies xénophobes, au moment où on en avait le plus besoin; les propos du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur assimilant les luttes syndicales des travailleurs à un complot d'ayatollahs intégristes; les concessions électorales faites, à Marseille ou ailleurs, aux provocateurs

racistes; l'insistance à dénoncer les immigrés clandestins dans des formes permettant leur confusion avec les réguliers; la précarité de nouveau entretenue en ce qui concerne l'attribution des titres de séjour et de travail, les refoulements et les expulsions; le redoublement des contrôles "au faciès"; et, tout récemment, l'interdiction de fait des regroupements familiaux.

1.2.5. **Le refus de la plupart des municipalités** de construire des logements sociaux, où travailleurs français et immigrés pourraient habiter; les quotas pratiqués par d'autres communes pour faire face aux problèmes s'accumulant dans les cités-ghettos; la mise en avant de l'aide au retour chaque fois que des licenciements sont annoncés: ces situations quotidiennes, dont pâtissent les immigrés, comme les originaires des DOM-TOM, renforcent aussi sans relâche l'idée qu'ils sont des gêneurs, des intrus, que leur présence est nocive. Il en est de même des Tsiganes et Gens du Voyage, pour qui l'on veut bien établir des aires de stationnement, mais...ailleurs.

1.2.6. **Certes, les dénonciations du racisme ne manquent pas.** Mais qu'elles viennent de ministres, des médias, de porte-paroles des partis, des Eglises, des syndicats, elles restent le plus souvent générales et abstraites. Ce dont le pays a besoin pour se libérer de cette mystification, c'est d'explications systématiques, prolongées, montrant que les maux dont nous souffrons atteignent pareillement tous les habitants de la France, et ont bien d'autres causes que la présence des immigrés. Tout le monde ne sera pas d'accord sur ces causes ni sur les solutions à apporter? Sans doute. Mais ne pourrait-on pas s'entendre au moins sur un "code de bonne conduite" dans les débats nécessaires, afin que les immigrés ne soient plus utilisés malhonnêtement comme enjeu et comme objet de diversion? Ce serait un premier pas vers la vérité.

1.2.7. **Hypothèse:** la montée du racisme, la mollesse à le combattre ne tiennent-elles pas à ce que trop de gens y trouvent avantage? Le débat de fond sur la crise, le chômage, l'inadaptation de l'école, les carences criantes et la ségrégation sociale en matière d'habitat, tant d'autres questions où l'on mêle abusivement l'immigration, ce débat le veut-on vraiment?

Accepte-t-on vraiment que les immigrés cessent de jouer le rôle de main-d'oeuvre au rabais, de type colonial, en accédant à l'égalité dans les salaires, la formation et la promotion, à la dignité, à la libre-expression, à une vie familiale unie, qui implique des droits et des prestations jusque-là refusés du fait de la séparation?

A-t-on partout abandonné la tentation d'un "apartheid à la française", avec des immigrés uniquement producteurs, taillables et corvéables à merci, interchangeables, vivant solitairement aux marges des villes et regagnant chaque année leur "bantoustan" d'origine pour se reproduire ou se faire remplacer par d'autres?

Et la rage raciste actuelle n'est-elle pas d'autant plus virulente qu'elle se heurte à l'opposition active et efficace des immigrés et de leurs enfants à ce schéma dépassé?

- I.2.8. Le racisme aujourd'hui **s'inscrit dans un climat de peur, de désarroi** - que les médias contribuent à attiser. La France est secouée jusque dans ses structures par la crise, les mutations technologiques, leurs conséquences sociales et culturelles. Son poids relatif a diminué, dans un monde déchiré, sur lequel planent des menaces de catastrophes. On craint tout ce qui déstabilise le présent et obscurcit l'avenir. A travers les difficultés d'adaptation et l'amoncellement des problèmes, on s'accroche à ce que l'on connaît, qui est "conforme" aux habitudes et aux idées acquises. Tous ces "autres" qui vivent parmi nous, qui sont "différents", que l'on côtoie en les ignorant, symbolisent aisément "l'inconnu" effrayant que l'on appréhende.

II. La France comme société pluri-ethnique

1. Réalités d'hier, aujourd'hui et demain

- II.1.1. Le racisme sous tous ses aspects, les attitudes discriminatoires à l'encontre des immigrés comme de toute autre minorité vivant en France, constituent des attaques dangereuses **contre les fondements mêmes de notre société**. Celle-ci, en effet, est définitivement pluri-ethnique et pluriculturelle. C'est une donnée de notre époque, mais aussi de toute l'histoire de notre pays. Ceux qui le nient, ceux qui demandent que l'on empê-

che l'évolution dans ce sens, ou bien ferment les yeux sur la réalité, ou bien, tout en la reconnaissant, s'efforcent ainsi d'attiser sciemment des tensions funestes.

- II.1.2. **Si loin que l'on remonte dans le temps**, on observe des apports extérieurs dans le développement de la nation française: hommes, idées, techniques venus d'ailleurs ont toujours été et restent pour elle un enrichissement. Elle est en perpétuelle transformation. Même "les 40 rois qui ont fait la France" furent pour la plupart issus de mariages "mixtes". La culture d'un pays et d'un peuple n'est pas fixée une fois pour toutes: faute d'évoluer au rythme des échanges indispensables, elle s'éteindrait. C'est particulièrement vrai aujourd'hui, où les faits économiques, les événements politiques, sociaux et culturels, grâce aux relations internationales intenses et au progrès des communications, affectent instantanément l'ensemble de la planète. Le slogan de Le Pen, selon lequel il préfère son frère à son cousin, son voisin à son lointain, peut avoir des résonances au plan des rapports individuels; mais cette position étroite ne permet pas de comprendre le monde tel qu'il est en cette fin du 20^e siècle. Tout, au contraire, pousse à la rencontre, à la curiosité, à la connaissance mutuelle.

- II.1.3. Les rapprochements, les mélanges qui caractérisent la "révolution ethnologique" actuelle, en France et ailleurs, **n'impliquent pas la disparition de l'identité propre à chaque groupe humain**. Bien au contraire, beaucoup de nations et d'ethnies opprimées revendiquent le "droit à la différence", c'est-à-dire que leur apparence physique, leur mode de vie ou de pensée, ne serve pas de prétexte à l'inégalité.

Quant à l'identité des Français, si elle est effectivement mise en cause, ce n'est pas par les immigrés, mais par les transformations brutales de notre société, ébranlant les valeurs traditionnelles, et aussi par ce qu'on a appelé le "fast-food culturel américain", qui s'impose de plus en plus dans une grande partie du monde (y compris dans les pays d'origine des immigrés). L'affirmation des cultures émanant de l'immigration pourrait être, avec des mesures favorisant la création nationale, un point d'appui pour résister à cette subversion déjà fort avancée. Il faut défendre et

valoriser la culture française, sans pour autant la figer et la fermer aux échanges.

II.1.4. Les immigrés vivant aujourd'hui en France **y resteront et y feront souche** dans leur immense majorité: notre Histoire continue. Sans doute leur état d'esprit diffère-t-il de celui des immigrés d'entre les deux guerres: ces derniers, ceux surtout qui avaient quitté leur pays pour des raisons politiques (Italiens et Espagnols fuyant le fascisme, Arméniens, Juifs d'Europe orientale) voyaient dans la France une nouvelle patrie où beaucoup avaient le désir de s'intégrer sans retour. Les immigrés actuels, venus pour des raisons économiques, souhaitent pour la plupart regagner leur pays après quelques années de travail. Les réalités qu'ils ont rencontrées, le mouvement naturel de la vie font néanmoins que, malgré les difficultés, ils se sont attachés à la France. 80 % d'entre eux sont présents depuis plus de 10 ans. Beaucoup ont fait venir leur famille ou aspirent au regroupement familial, certains appartiennent à des couples "mixtes". Les enfants, nés ici ou arrivés jeunes, ont acquis une culture française, et ne connaissent pas ou peu le pays des parents. Les faibles effets de "l'aide au retour" montrent que celui-ci n'est pas considéré comme un avenir valable, y compris par les immigrés frappés de licenciements.

II.1.5. Les communautés d'origine étrangère **conserveront-elles cependant plus que par le passé leur identité, leur homogénéité?** Il est vrai que bien des Italiens et Espagnols de l'ancienne immigration ne se sont pas naturalisés; que les Polonais ou les Arméniens restent fortement attachés à leur langue et à leurs traditions. Divers facteurs, parfois nouveaux, contribuent, aujourd'hui, à maintenir la cohérence des nouvelles communautés étrangères: le racisme qui les isole, l'habitat qui les regroupe; mais aussi les communications plus faciles avec le pays d'origine, l'information rapide sur ce qui s'y passe, les voyages dans les deux sens. Par comparaison avec les précédentes immigrations, on peut aussi souligner pour les musulmans, la différence de religion, pour les Maghrébins et les Noirs la "visibilité", mais est-ce décisif? Ces faits, ajoutés aux motivations essentiellement économiques de l'immigration à ses débuts, se trouvent renforcés par la notion moderne d'atta-

chement à ses origines, à ses racines, que valorisent aussi les Français (cultures régionales, décentralisation) pour résister au nivellement et à l'angoisse résultant de la crise et de l'expansionnisme "culturel" anglo-saxon.

II.1.6. **La jeune génération issue de l'immigration** connaît les problèmes de toute la jeunesse (inadaptation de l'école, chômage, non-qualification, conflits avec les parents, aspirations déçues, scepticisme...) avec une tonalité spécifique, liée aux particularités de l'histoire familiale, au vécu de la double culture et du racisme. Elle est traversée à la fois par les contradictions et les rapprochements propres à notre société pluri-ethnique et pluri-culturelle. Elle peut en être le ferment. Elle affirme déjà avec force sa défense des valeurs démocratiques et fait preuve d'une remarquable créativité culturelle authentiquement enracinée dans les réalités sociales. Cette jeunesse construit et marquera, elle aussi, notre avenir.

II.1.7. **"Si les immigrés portaient"...** L'enquête réalisée par "Différences" avec l'émission "Mosaïque" prouve l'absurdité d'une telle hypothèse, où certains croient pourtant voir la solution de leurs difficultés. Non seulement l'absence massive des immigrés traduirait et provoquerait une catastrophe économique, mais un "renvoi" ne peut se concevoir qu'avec l'instauration d'un régime fasciste. Cela supposerait, en effet, de créer des catégories selon les origines, les générations, les professions, et de briser les familles, de "concentrer" les personnes passibles d'expulsion, de pourchasser les réfractaires. Autrement dit, on reviendrait aux persécutions des nazis contre les juifs. La France ne peut accepter une telle épreuve: il faut en faire prendre conscience à ceux qui colportent ce mot d'ordre sans en imaginer la portée.

II.1.8. **La société française forme un tout, et il faut en même temps admettre sa diversité ethnique et culturelle.** Les communautés étrangères venues avant 1939 (Italiens, Espagnols, Polonais, Arméniens, Juifs d'Europe orientale ou du Bassin méditerranéen) participent aujourd'hui pleinement à la vie nationale tout en manifestant de façon plus ou moins nette leur appartenance particulière. De même, des Français comme les originaires des DOM-

TOM, les Pieds-Noirs, les Tsiganes et Gens du Voyage, ceux qui expriment leur culture régionale (Basques, Bretons, Occitans, Alsaciens...) ou encore les communautés religieuses minoritaires (Juifs, Protestants, Orthodoxes) affirment de diverses façons leurs "différences". La France, c'est ce puzzle, ce brassage permanent d'individus et de groupes différents, unis par des activités communes, un destin, des intérêts et des espoirs communs. Au stade actuel, comme à tout moment de l'Histoire, chaque groupe, chaque individu peut se définir par son degré d'insertion dans l'ensemble, en même temps que par son degré d'attachement à ses origines. Leur évolution, variable selon les périodes, ne peut pas être imposée: elle résulte de multiples données économiques, sociales et culturelles.

2. Tous concernés...

II.2.1. **En fait, notre société pluri-ethnique et pluri-culturelle fonctionne** quotidiennement, en dépit de graves tensions et de drames cruels. Français et immigrés travaillent ensemble et mènent ensemble des luttes syndicales.

Ils se côtoient au café, au marché, dans tous les lieux de services et de loisirs. Dans les cités où la vie est si souvent difficile, le racisme n'est pas toujours la loi, des comités de locataires existent, où les problèmes sont débattus en commun. A l'école, l'initiative et l'effort des enseignants, palliant les carences de l'Etat, favorisent une coexistence amicale des enfants, citoyens de demain. Le droit d'association, les radios libres, la mode, les goûts musicaux, l'alimentation contribuent à la présence dans notre vie sociale des immigrés et de ce qu'ils représentent. Ce qui fait surtout défaut, c'est la conscience et l'acceptation de la pluralité globale de la société française et des conséquences à en tirer.

II.2.2. **On ne peut réduire l'immigration à l'image misérabiliste** qui en est le plus souvent donnée. Deux millions d'étrangers recevront d'ici peu la carte de résident. Leur place dans le travail salarié ne se situe pas seulement au niveau le plus bas. Ils sont présents dans l'artisanat et le petit commerce des villes, jouent un rôle non négligeable dans la petite et moyenne industrie (bâtiment, textile,

cuirs et peaux, entretien et réparation automobile). Nombreux sont ceux qui, même sans être naturalisés, exercent des professions libérales, des activités universitaires, travaillent dans des administrations, l'animation culturelle et sociale. Malgré les discriminations et les préjugés, bien des jeunes d'origine immigrée peuvent se prévaloir d'une insertion réussie.

Un récent sondage (Actuel-SOFRES, décembre 1984) révèle que, "si c'était à refaire", 69 % des immigrés viendraient vivre et travailler en France, même si, par ailleurs, 60 % ne souhaitent pas acquérir la nationalité française. Ajoutons que selon 58 %, qui subissent comme tout le monde les effets de l'idéologie xénophobe, la proportion des immigrés est trop forte au sein de la population française...sans pour autant envisager de la diminuer par leur propre départ.

Nos analyses, notre action doivent se fonder sur l'ensemble de la réalité, dans toute sa complexité, ses contradictions, son mouvement.

II.2.3. **Si l'on examine l'un après l'autre les griefs que font aux immigrés** les fomentateurs du racisme, on constate que, dans tous les cas, ils se trouvent dans les mêmes situations que les Français, et un peu de bon-sens suffit pour en découvrir les causes.

II.2.3.a. **Le chômage**, phénomène international, sévit aussi dans des pays où il n'y a pas d'immigrés. Il est lié à la façon dont on aborde les mutations technologiques, à des orientations économiques déterminées dans le contexte de la crise. Quand des entreprises ferment ou réduisent leurs activités, Français et immigrés sont frappés conjointement. Les chiffres du chômage ont monté en flèche sans que bouge le nombre des immigrés. Leur présence en France a été et reste un facteur de développement économique, et il est encore des pays dont la prospérité s'appuie sur l'immigration.

II.2.3.b. **Les cités et quartiers-ghettos** sont nés d'une politique discriminatoire d'habitat au rabais pour les populations défavorisées, Français et immigrés. Les pauvres, les familles nombreuses, les "cas sociaux", sont systématiquement concentrés dans les "grands ensembles" de certaines banlieues, constructions de mauvaise qualité, mal entretenues, isolées dans un environnement sous-

équipé, inhumain. Par ailleurs, dans certaines zones dégradées de centres-villes, ne restent que les habitants les plus démunis, en particulier les immigrés. La misère et la délinquance y sévissent, ce qui permet de justifier leur destruction à des fins de spéculation foncière. Cette même spéculation fait que plus de 100.000 logements restent inoccupés à Paris. Pendant ce temps, immigrés et originaires des DOM-TOM, de même que les travailleurs français modestes, sont bannis d'un grand nombre de communes (les 4/5 dans la Région parisienne), qui refusent de réaliser des logements sociaux. Ceux-ci sont pour tous en quantité insuffisante. Les Tsiganes et Gens du Voyage se voient refuser un peu partout la possibilité de stationner et de se sédentariser selon les modalités qui leur conviennent.

II.2.3.c. **Les retards et échecs scolaires** tiennent essentiellement à l'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour répondre aux besoins: acquisition rapide du français par les enfants non francophones, personnels plus nombreux et mieux formés, classes moins chargées, adaptation des méthodes pédagogiques aux réalités sociales. L'Ecole élimine de l'enseignement long la majorité des enfants d'ouvriers, quelle que soit leur origine: à appartenance sociale identique, les résultats obtenus sont comparables.

II.2.3.d. **L'insécurité** n'est pas réservée aux Français. Aux inconvénients et aux craintes qu'ils connaissent, s'ajoutent, pour les immigrés, les violences et les crimes racistes. La **délinquance**, quant à elle, est liée fondamentalement aux difficultés économiques, sociales et familiales des jeunes. S'il est vrai que, plus défavorisés, révoltés par le racisme, les jeunes immigrés sont, en proportion, plus nombreux à succomber à la petite délinquance, toutes les enquêtes prouvent que, dans des conditions semblables, les jeunes Français commettent autant, sinon plus, de délits de même nature. Mais, pour diverses raisons, les jeunes immigrés sont plus souvent emprisonnés préventivement et condamnés à de plus lourdes peines que les jeunes Français.

II.2.4. **Les problèmes dont on parle à propos des immigrés** - soit pour les en rendre

responsables, soit en considérant qu'ils les concernent seuls, **sont donc des problèmes de toute la société**. Certes, pour eux, ils présentent parfois, des aspects spécifiques; souvent, ils sont plus graves et ils constituent les "miroirs grossissants" d'une situation générale.

Les autorités en tiennent compte dans une certaine mesure. Dans un premier temps, après Mai 1981, le gouvernement ne comportait pas de Secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés; il en a été ensuite instauré un; aujourd'hui, les questions relatives aux immigrés relèvent du ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

Par ailleurs, les Commissions créées pour étudier puis traiter différents problèmes sociaux (développement de la vie sociale des quartiers, prévention de la délinquance, formation professionnelle des jeunes) abordent ces problèmes dans leur totalité, en s'intéressant à tous ceux qui les vivent, sans distinction d'origines.

II.2.5. **Mais simultanément, la tendance subsiste à séparer les immigrés**, à ne pas situer leur problème dans le cadre général de la société.

Les décisions annoncées en vue de favoriser l'insertion des immigrés ou des originaires des DOM-TOM (emploi, logement, école, formation professionnelle...) ne devraient-elles pas, pour devenir effectives, résoudre des questions qui se posent à la population dans son ensemble?

Le regroupement familial, en particulier, ne peut s'inscrire que dans un effort global, intéressant aussi bien les habitants actuels de la France que les nouveaux-venus: sinon, c'est la stagnation pour les premiers en même temps que le rejet des seconds.

Améliorer l'accueil aux guichets des administrations, les comportements des agents de l'Etat, ne peut se faire qu'en prenant en considération les conditions de travail des personnels et les besoins de tous les usagers.

II.2.6. **Le racisme lui-même n'est pas préjudiciable seulement à ses victimes directes**. Il menace l'équilibre de la société et la démocratie. Ceux qui se laissent piéger par cette mystification se portent tort à eux-mêmes: "Un raciste est un mutilé qui a peur et qui se trompe de colère".

II.2.7. **Quant à la question de l'immigration clandestine**, elle ne saurait se ramener à la surveillance des frontières et à la répression contre ceux qui en sont les victimes. Elle se rapporte au fonctionnement de l'économie française (patrons clandestins, trafiquants, violations des lois sociales) et plus encore aux relations entre pays en voie de développement et pays industrialisés.

Dans tous ces domaines, isoler les immigrés du contexte, c'est les rendre, plus vulnérables aux attaques et donc donner prise aux campagnes racistes.

II.2.8. **Les vrais clivages de la société française** doivent au contraire être soulignés. Depuis 1968, dans de nombreuses manifestations, on a scandé: "Même patron, même combat". Dans ce slogan, bien d'autres mots pourraient remplacer "patron": même chômage, même habitat, même école, etc... etc... Les regroupements en fonction d'intérêts communs sont évidemment mieux à même de faire aboutir les revendications, les aspirations des uns et des autres, aux plans économique, politique et social, que le cloisonnement en fonction des origines ethniques. Que tous ceux qui affrontent un même problème s'unissent pour le résoudre: c'est la meilleure façon de faire échec au racisme.

III. Différences, égalité, solidarité

1. Précisions sur quelques concepts

III.1.1. **Solidarité** est souvent utilisé dans le sens de "charité", de "paternalisme", ou simplement de "mouvement de sympathie". On parle des "associations de solidarité" avec les immigrés. Ceux-ci s'interrogent à juste titre sur la façon dont certains conçoivent ce mot: ne recouvre-t-il pas une relation d'inégalité? Dans sa véritable acception, "solidarité" signifie: "Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêt, qui entraîne pour les unes l'obligation de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance". (Petit Robert, 1984). Il y a entre les notions de "communauté d'intérêt", de partenariat, de réciprocité, d'égalité. C'est bien ainsi que nous

l'entendons quand nous parlons de notre solidarité avec les victimes du racisme: leur malheur met en cause l'humanité tout entière, la dignité et l'avenir de chacun. De même, quand nous parlons de vrais clivages de la société française, à ne pas confondre avec les différences ethniques.

III.1.2. Les **ethnies** sont constituées d'un "ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture" (ibid.). La race, elle, fait (ou plutôt faisait) référence à des caractères anatomiques. Même quand une ethnie correspond plus ou moins à des traits physiques déterminés, l'antiracisme consiste à tenir ceux-ci comme non-significatifs, tout en respectant les valeurs de civilisation dont ce groupe humain est porteur.

III.1.3. Les **différences** entre les hommes ou entre les groupes ne témoignent en aucune façon d'inégalités. C'est à partir d'une perversion du mot, pour masquer le racisme dont elle fait preuve, que la Nouvelle droite établit de prétendues hiérarchies à partir des différences ethniques et prône sur cette base une séparation totale et durable qu'on nomme en Afrique du Sud "apartheid". Cette idéologie, développée en termes pseudo-scientifiques, trouve des échos dans les préjugés courants des simples gens.

III.1.4. **Supprimer les inégalités** cherchant à se justifier par les différences ethniques, c'est l'objectif fondamental du combat antiraciste.

Aujourd'hui, en France, beaucoup de discriminations légales infligées naguère à certaines minorités ont cessé. Il subsiste pourtant des obstacles à une pleine participation de tous à la vie sociale et politique. Le racisme persiste dans les mentalités et les comportements. Il se trouve ainsi dans notre société des personnes et des groupes qui, en raison de leurs origines, se sentent rejetés, humiliés, menacés dans leur sécurité et leurs droits, alors même que ces derniers sont officiellement établis.

Il n'y aura pas de véritable égalité tant que ces sentiments resteront légitimés par l'expérience vécue.

III.1.5. **L'égalité, c'est pouvoir vivre selon ses choix**, sans contraintes particulières dès lors qu'on respecte les choix d'autrui.

Les Tsiganes - qui furent, comme les juifs, décimés par le génocide nazisubissent de la part de municipalités des discriminations contraires à la loi, pourtant fréquentes et tolérées. Les promesses d'améliorer leur sort, qui leur ont été prodiguées depuis des années, tardent à se réaliser.

La ségrégation dans le logement est la négation de l'égalité. Que ce soit pour la maintenir ou avec le désir de l'atténuer, elle engendre des discriminations sévères à l'encontre des immigrés et des originaires des DOM-TOM, tant de la part des propriétaires privés et de communes refusant les logements sociaux, que de certains Offices d'H.L.M.

Les immigrés sont souvent la cible de l'arbitraire administratif et des "bavures policières". Les conditions draconiennes imposées pour le regroupement familial, pour l'obtention de la carte de résident, les contrôles "au faciès", les reconduites à la frontière sans les garanties souhaitables - tout cela, s'ajoutant aux diverses conséquences de la crise, les place à nouveau dans une précarité dont ils s'espéraient libérés. L'inégalité frappant une catégorie de la population tend à la séparer de ceux dont elle partage la vie.

2. Nationalité et citoyenneté

III.2.1. La question est posée **du droit de vote des immigrés**. Le Bureau National du MRAP a publié ("Droit et Liberté", juillet-août 1984) un document faisant le point des arguments pour ou contre une telle mesure qu'inspire le principe de l'égalité politique. Là encore, il s'agit d'une question qui ne concerne pas les seuls immigrés et se rapporte à la société tout entière. En évitant de l'isoler, il sera plus facile de dépasser les interrogations et les blocages actuels.

III.2.2. **Il faut d'abord éclairer les données de la situation**. Les immigrés ont acquis en 1981 le droit d'association. Ils peuvent donc s'organiser entre eux, participer à part entière à l'activité d'organisations, de syndicats et de partis politiques avec des Français. Ils sont électeurs et éligibles à tous les niveaux de la vie syndicale, aux élections professionnelles et de la Sécurité Sociale, électeurs seulement aux élections prud'homales. Leur participation à la vie économique, sociale, culturelle du pays,

le fait qu'ils paient impôts, taxes et charges devraient leur donner le droit d'intervenir dans les décisions politiques dont dépend leur sort et celui de la société dont ils sont partie prenante.

Une objection est cependant mise en avant concernant les hommes: le devoir du service militaire qui s'attache à la citoyenneté. Le vote des femmes immigrées serait-il donc plus acceptable? La réponse apportée consiste à mettre l'accent sur la "citoyenneté locale", l'appartenance à la "cité", à la ville, où sont débattus des problèmes plus concrets, intéressant plus directement les "citoyens": le vote aux élections municipales apparaît dès lors naturel. Pourtant, les élus municipaux sont membres du collège électoral pour le Sénat, ce qui ramène aux affaires nationales. Faut-il donc, comme le proposent certains, modifier le mode d'élection des sénateurs? Mais, par ailleurs, n'est-ce pas au Parlement que sont discutées et adoptées les mesures les plus importantes relatives à l'immigration?

III.2.3. **Précisons encore**: l'actuel Président de la République a proposé dans son programme de candidat le vote des immigrés aux élections municipales après cinq années de présence en France. Il n'appartient pas au MRAP d'entrer dans le détail des textes constitutionnels ou législatifs invoqués pour expliquer la difficulté de tenir cet engagement.

Rappelons simplement qu'en France même, au temps de la Commune, des étrangers ont pu devenir membres du gouvernement, et que, dans bien des pays (Suisse, URSS, Allemagne de l'Est et de l'Ouest), les notions de nationalité et de citoyenneté ne se recouvrent pas.

Nous continuerons d'y réfléchir dans un esprit novateur. Mais ce qui compte avant tout, c'est la volonté politique: des voies peuvent être trouvées, si on le juge opportun, pour mettre en oeuvre ce qui a été annoncé. La question du service militaire peut elle-même être surmontée par des accords avec les pays d'origine.

III.2.4. Ici intervient **un autre facteur: l'opinion publique**. Dans la dernière période, chaque fois que le droit de vote a été mis en avant, ce fut pour attiser le racisme, sur le thème de la "domination" prétendue des immigrés sur la France, que l'attribution d'un tel droit renforce-

rait. C'est un fait que les circonstances actuelles, où l'hostilité aux immigrés est virulente, ne sont pas favorables à ce progrès décisif. On objectera que la majorité de l'opinion était opposée à l'abolition de la peine de mort quand celle-ci a été votée; mais les faits ne sont pas exactement comparables. N'oublions pas non plus que bien des immigrés craignent que voter en France soit une façon de se couper de leurs origines, et restent attachés à la participation aux élections dans leur propre pays.

III.2.5. Que peut faire le MRAP? En premier lieu, montrer clairement à tous en quels termes et dans quel contexte se pose la question. Par exemple, le slogan "droit de vote pour les immigrés", dans son simplisme, ne peut pas être compris si l'on ne souligne pas qu'il s'agit des élections municipales, et des immigrés présents en France depuis un certain nombre d'années, peut-être possesseurs, en outre, de la carte de résident - ce qui témoigne de leur volonté de rester. Autrement dit, cette proposition doit s'inscrire dans la compréhension du mouvement de notre société pluri-ethnique.

Aussi convient-il également de la relativiser. Le droit de vote étendu dans ces conditions précises ne bouleverserait pas, comme certains le craignent, la vie politique française; il constituerait une expérience originale, mais logique, correspondant aux évolutions modernes. D'autre part, il n'est pas la clé de la disparition du racisme, comme d'autres le croient (l'exemple de la Suède le prouve, ou encore, en France, celui des Tsiganes et des originaires des DOM-TOM qui ont le droit de vote et n'échappent pas pour autant aux discriminations).

Surtout, il importe de souligner que le vote n'est qu'un moment fugitif de la participation à la vie civique, de l'exercice de la citoyenneté. L'essentiel, c'est la lutte à mener en permanence pour faire valoir des revendications concrètes, pour défendre des idées, pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixés, avec tous ceux qui sont concernés.

III.2.6. Un isolement politique certain des immigrés caractérise la situation actuelle. Entre les deux guerres, les immigrés italiens, espagnols, les juifs d'Europe orientale ont joué un rôle actif dans les luttes syndicales et le combat antifasciste; beaucoup se sont ensuite engagés dans la Résistance contre l'occupant

nazi. Aujourd'hui, s'ils prennent part aux actions dans les entreprises, les immigrés ne partagent pas plus l'ensemble des activités sociales et politiques du pays que les Français dans leur masse ne prennent en compte les revendications propres des immigrés. Cela résulte des conditions différentes de leur venue, mais sans doute aussi de regrettables incompréhensions réciproques. Si les forces démocratiques françaises négligent trop souvent de mettre en oeuvre et de valoriser leur alliance naturelle avec les travailleurs immigrés, il faut également incriminer ceux qui, parmi eux et en dehors d'eux, les poussent au repli, à la méfiance, à la négation du mouvement populaire dans son ensemble et de ses acquis, valables pour tous.

Le même phénomène a pour conséquence d'écartier du vote certains de ceux qui en possèdent le droit: originaires des DOM-TOM, Tsiganes, jeunes Français issus de l'immigration (comme d'ailleurs un nombre important de jeunes).

Il y a donc, de part et d'autre, une action à mener pour que les luttes des Français démocrates et des immigrés se rejoignent et deviennent cohérentes, à travers la prise en charge en commun de notre société plurielle.

Il ne suffit pas, pour cela, de manifestations annuelles, si spectaculaires et réconfortantes soient-elles. C'est un combat opiniâtre, de longue haleine que celui de la démocratie réelle, incluant l'égalité et la solidarité antiraciste.

III.2.7. C'est la tâche du MRAP d'y insister, d'y contribuer, de faire s'accomplir des pas aux uns vers les autres dans les deux sens. Plutôt que de discuter abstraitement sur le droit de vote, nous pouvons, nous devons faire avancer dans la vie la prise de conscience des intérêts communs et la lutte commune sur des thèmes concrets, au plan local et au plan national, des Français et des immigrés, comme de toutes les communautés qui cohabitent dans le pays. Nous devons favoriser la participation effective de tous à la vie politique. Nous avons défini cet objectif dans les deux mots d'ordre complémentaires: "Vivre ensemble avec nos différences" et "Agir ensemble pour vivre mieux".

C'est en effet à travers un vécu combatif et solidaire que seront surmontées sur le terrain les inégalités, les préventions, toutes les formes de racisme, en vue d'aboutir au plein épanouissement des droits politiques de tous - les institu-

tions suivant l'évolution de la société, et non l'inverse. Prouvons le mouvement en marchant!

Prendre appui pour avancer sur ce qui nous rapproche ne signifie pas, bien au contraire, gommer l'identité de quiconque. On ne défend pas son identité en s'opposant à d'autres: cela vaut aussi bien pour les Français que pour les immigrés. Les différences seront à la fois affirmées et reconnues à leur juste valeur dans cette coopération pour construire, en responsables, une société et un monde plus conformes à nos aspirations.

IV. L'action du MRAP

1. Les caractéristiques de notre Mouvement

IV.1.1. Serons-nous à la hauteur du défi? Pour vaincre le racisme, pour favoriser la marche en avant féconde de notre société pluri-ethnique, le MRAP est un instrument qu'il faut sans cesse améliorer. Après la période de la Résistance, ayant succédé en 1949 au MNCR, notre Mouvement présente, comme première caractéristique notable, **sa durée, la continuité de son effort.**

Il peut ainsi, à la fois riposter au jour le jour aux manifestations ponctuelles du racisme et poursuivre un travail de fond, mûri de congrès en congrès.

Cette existence de 36 ans est en soi une bataille. Certains de nos amis en sous-estiment parfois la nécessité et la difficulté. Le souci de nos finances est, certes, mieux partagé depuis quelque temps; mais il faut beaucoup plus d'initiatives de la part de chacun, il faut élargir considérablement le cercle de nos soutiens pour atténuer les tensions dues à la faiblesse de nos moyens que connaissent les "permanents" et les membres du Secrétariat, désireux malgré tout d'honorer les obligations pressantes que nous vaut la confiance des antiracistes et des victimes du racisme.

IV.1.2. Autre élément de l'originalité du MRAP: **le pluralisme, sa raison d'être.** Divers partis, syndicats, organisations condamnent et combattent par ailleurs le racisme. Le MRAP est seul à réunir pour ce seul objectif des gens venus de tous les horizons, qui le font bénéficier chacun de leurs idées, leurs sensibilités, leur militantisme. C'est la garantie

que sa lutte ne sera pas biaisée par des considérations partisans et que notre Mouvement recevra, pour la mener, un maximum de concours extérieurs.

Nous sommes conscients qu'il y a des opposants au racisme dans tous les milieux sociaux et politiques. Sommes-nous sûrs d'avoir fait tout notre possible pour obtenir qu'avec leurs méthodes et selon leur optique, leur action converge utilement avec la nôtre?

IV.1.3. En conséquence de son ouverture, le MRAP se veut **l'expression de la conscience antiraciste** de la société française, aile marchante et force morale à la fois, continuateur des traditions généreuses illustrées tout au long de l'Histoire de France. C'est pourquoi il s'efforce en toute occasion de prendre des positions responsables, non pour lui seul, mais pour le progrès de notre société tout entière. Il doit savoir se situer au niveau des grands événements de notre époque sans pour autant faillir au travail de fourmi qu'il accomplit sur le terrain.

IV.1.4. Enfin, le MRAP se caractérise par la **globalité de son combat**, qui vise non pas à la défense de telle ou telle minorité, mais qui fait apparaître les liens entre tous les racismes et la nécessité de s'y attaquer avec une égale vigueur quels qu'en soient les victimes et les coupables, en quelque lieu que ce soit. Si nous donnons la priorité à ce combat en France, où le racisme est flagrant et contrôlable, où nous l'affrontons directement, nous exprimons sans cesse notre solidarité avec tous les hommes, tous les peuples dans le monde qui souffrent d'oppression et de discriminations à raison de leurs origines ou de leur identité.

IV.1.4.a. Nous défendons **les droits du peuple canaque en Nouvelle-Calédonie**, comme nous avons défendu ceux du peuple algérien. Nous réclamons dans l'ensemble des DOM-TOM des mesures démocratiques permettant aux populations de mieux contrôler les options et le développement de leur vie politique, économique et culturelle.

IV.1.4.b. Nous sommes mobilisés en permanence aux côtés des Noirs d'Afrique du Sud, dressés contre **l'abominable régime d'apartheid**. Nous avons à faire mieux connaître leur situation inhumaine,

généralement occultée par les médias; et aussi à faire cesser la collaboration économique de la France et d'autres puissances avec les dirigeants racistes de Pretoria dont les crimes sont régulièrement condamnés par l'O.N.U.

IV.1.4.c. Nous dénonçons la **domination persistante d'intérêts étrangers sur les pays du Tiers-Monde**, voués au sous-développement et à la faim, où les atteintes aux Droits de l'Homme, l'abaissement des peuples ont pour but de maintenir cette domination.

IV.1.4.d. Nous soutenons, **au Proche-Orient**, tous les efforts pour une solution pacifique et juste, assurant aussi bien les droits légitimes du peuple palestinien, que l'existence d'Israël; nous condamnons toutes les atteintes aux Droits de l'Homme dans cette région, en même temps qu'ici les tentations du schématisme opposant juifs et Arabes, et les attitudes tendancieuses fondées sur des préjugés.

IV.1.4.e. Nous intervenons pour que **les droits et les aspirations des juifs soient satisfaits en URSS**, sans céder aux pressions politiques particulièrement vives à ce sujet. En nous efforçant de rompre le silence systématique **sur le racisme actuel aux Etats-Unis**, nous dénonçons les inégalités souvent très graves, que subissent dans ce pays les Noirs et les Indiens. De même, nous manifestons notre soutien aux autres Indiens d'Amérique.

IV.1.5. **Continuité, pluralisme, responsabilité, globalité**: ces divers aspects de notre conception du MRAP en tant qu'organisation nationale valent aussi pour nos quelque 300 comités locaux, qui doivent chacun les promouvoir parce qu'ils constituent désormais l'essence du Mouvement et le représentent partout à travers la France.

2. Abolir les obstacles

IV.2.1. **Comme toujours en prise directe sur les réalités présentes**, le MRAP se donne aujourd'hui pour tâche majeure de faire vivre et fructifier la société française dans et par sa pluralité ethnique. C'est un projet ambitieux, mais qui répond à un besoin profond, et c'est le moyen de couper le racisme à la racine.

IV.2.2. Cela suppose d'abolir tout ce qui s'oppose à la bonne entente et à la coopération entre les diverses composantes de la population. Et tout d'abord de **rétablir la vérité sur les immigrés**. Ceux-ci représentent, selon les évaluations, 7 à 8 % des habitants de la France, à peu près comme dans les années 30: il est absurde de leur attribuer un poids tel que leur seule présence suffise à expliquer tous les maux dont nous souffrons. Néanmoins, cette présence constitue un apport non négligeable à tous les aspects de notre existence commune, et les différences enrichissent notre culture, notre approche des problèmes nationaux et humains. Faire admettre, comprendre, vivre cette situation, en réfutant patiemment, sans relâche, les mensonges relatifs à l'immigration, ce doit être notre engagement quotidien. Employons-nous à rendre les faits réels plus évidents, plus percutants que les slogans simplistes de l'extrême-droite. Attachons-nous à faire connaître les cultures de ces hommes et ces femmes venus d'ailleurs.

IV.2.3. Il faut, en même temps, saisir toutes les occasions de souligner **le danger que représentent pour la France le racisme et ceux qui l'alimentent délibérément**. En se fondant sur les exemples du passé, on peut montrer qu'une telle démagogie cache de toute évidence une volonté d'obscurcir la conscience collective, d'empêcher des transformations positives, et de préparer le terrain aux pires violations des libertés de tous.

IV.2.4. Lorsque des racistes se livrent à **des propos ou des actes qui tombent sous le coup de la Loi**, les poursuivre en justice est un moyen de faire reculer la "banalisation" qu'ils recherchent. Grâce au complément du 4 janvier 1985 que nous réclamions de longue date, la loi française contre le racisme nous permet maintenant d'intervenir dans les affaires de crimes et de violences. Il y a là pour tout le Mouvement, une nouvelle façon de manifester son soutien aux victimes et d'alerter l'opinion publique: nous devons en user avec détermination.

IV.2.5. Autre impératif: **supprimer les situations génératrices de tensions racistes** que l'on connaît dans le logement, l'école, du fait du chômage, de l'insécurité, de la crise économique et morale actuelle.

Une telle action ne peut qu'aller de pair avec notre exigence d'égalité. Elle demande l'enracinement systématique de nos comités locaux dans cette cité où se forge la participation de tous à la vie civique pour aujourd'hui et pour demain. Répétons-le: Français et immigrés sont pareillement concernés. Il est donc indispensable qu'ils agissent ensemble pour améliorer ce qui peut l'être immédiatement et intervenir de toute leur volonté auprès des pouvoirs publics. Nous devons veiller à ce qu'ils ne se privent pas les uns des autres dans cette lutte prolongée, mais dont les effets se font sentir sans tarder dès lors que se rapprochent et se concertent des personnes ou des groupes jusque-là séparés, voire opposés.

3. Nous ne sommes pas seuls

IV.3.1. Notre effort sera d'autant plus efficace que nous saurons nous appuyer simultanément sur **la recherche scientifique, les médias et le vécu.**

IV.3.2. De nombreux chercheurs se penchent sur les problèmes relatifs au racisme et à la diversité de la société française dans le passé et le présent. Des colloques sont organisés par diverses associations; le MRAP en a tenu et en prépare d'autres. **Les connaissances qui en résultent nous sont des plus utiles** pour combattre l'idéologie raciste, diffusée par la Nouvelle droite et popularisée par le Front National, ainsi que pour mieux intervenir dans les situations concrètes.

IV.3.3. En ce qui concerne **les médias**, nous déplorons souvent - surtout à Paris - leur manque d'intérêt pour le MRAP, ses positions et son action, leur façon superficielle de condamner le racisme sans le contrecarrer vraiment dans l'opinion, leur réticence à mettre en relief les aspects positifs de la diversité française et des relations entre communautés différentes.

Compte tenu des conceptions actuelles de l'information, il nous faut nous-mêmes rechercher des initiatives originales, des prises de positions fortes, des méthodes d'action frappantes: nous aurons alors plus de chances d'intéresser et de convaincre les journalistes et les créateurs. A nous de leur faciliter la tâche, de leur fournir des propositions et des

images répondant à leur souci de renouvellement constant.

Nos propres efforts, avec "Différences", pour toucher un public moins militant que le proche entourage du MRAP, appellent le relais des grands moyens de communication. Par delà les radios privées qui nous soutiennent, et que nous pourrions mieux utiliser, pensons aux nouvelles télévisions, au câble, à tous les moyens modernes de nous faire connaître et entendre. Faisons prendre conscience à tous ceux qui ont la parole, du pouvoir qu'ils ont de favoriser l'épanouissement conscient de notre société pluri-ethnique, en lui ouvrant des voies inédites et passionnantes.

IV.3.4. **Dans l'action quotidienne sur le terrain**, notre intervention n'est pas non plus isolée. Des élus, des animateurs, des travailleurs sociaux, partagent nos préoccupations. Des associations nationales et locales, laïques ou confessionnelles, agissent dans tel ou tel domaine ayant rapport avec les tensions racistes. Des immigrés et leurs associations cherchent comment coopérer avec les Français de bonne volonté. Sans se substituer à quiconque, ni s'enfermer dans le carcan de "collectifs" portant préjudice à son image ou à son expression, le MRAP peut beaucoup faire pour que les uns et les autres se rencontrent, travaillent efficacement ensemble; il peut populariser les expériences ayant abouti à de bons résultats pour en susciter d'autres.

IV.3.5. La Marche pour l'Égalité, en 1983, et Convergence 84, deux importantes manifestations dans lesquelles le MRAP s'est pleinement impliqué, ont confirmé avec éclat que **les jeunes de toutes origines**, en dépit de leur désarroi bien compréhensible, sont prêts à se mobiliser contre le racisme, pour la justice et la liberté, prouvant ainsi la vitalité en eux de valeurs démocratiques par ailleurs trop souvent négligées ou décriées. Ils sont la société pluri-ethnique de demain, que nous espérons plus fraternelle et plus exaltante, grâce à leur impulsion. Ils viennent de plus en plus au MRAP. Ils y ont toute leur place. Le Mouvement doit tenir compte de leur état d'esprit positif, de leur goût du concret, de leur révolte et parfois leurs outrances, de leur besoin de secouer la tristesse et la laideur de ce monde en crise. Nous devons inventer avec eux de nouvelles formes de militantisme.

IV.3.6. C'est dans cette même perspective que nous attachons **une importance toute particulière aux activités des enseignants**. Ceux qui prennent à coeur leurs responsabilités luttent pour améliorer les conditions de l'École, pour sa meilleure adaptation à la société, et assument avec intelligence ce que nous appelons l'éducation à la fraternité. Ils sont nombreux dans le MRAP et parmi les abonnés à "Différences", où ils voient un excellent instrument pédagogique. Avec eux, nous dégageons une conception vivante de l'éducation civique, visant à former des citoyens capables de résister au racisme, de défendre la dignité de tous et la démocratie, d'imposer l'égalité et le progrès. C'est, pour tout le Mouvement, un champ privilégié de réflexion et de rayonnement. Multiplier les comités, les "Clubs Différences" dans les lycées et collèges est une de nos tâches les plus pressantes.

IV.3.7. Des Assises "Vivre ensemble avec nos différences", notre grande initiative de 1984, qui n'ont pas totalement répondu à notre attente, nous devons conserver les objectifs et l'esprit: à savoir, **agir au coude à coude partout où se côtoient les diverses communautés** vivant en France: entreprises, quartiers, écoles, lieux de loisirs et de culture. Là où se posent des problèmes, là où le MRAP veut intervenir efficacement avec tous les intéressés, la formule d'**Assises locales** reste tout à fait valable. C'est le moyen de se rencontrer, entre gens et groupes concernés, d'inventorier et analyser les difficultés, de s'informer mutuellement pour dégager des solutions, et surtout prendre des mesures pour les mettre en oeuvre. Le MRAP jouera alors son rôle d'incitateur et de catalyseur.

IV.3.8. Constater que nous ne sommes pas seuls, c'est enfin prendre en considération toutes les potentialités qui nous sont offertes à travers **la formation**, secteur que le MRAP n'a cessé de développer ces dernières années. Dans les administrations, et dans de nombreuses branches professionnelles, bien des hommes et des femmes sont confrontés à la diversité ethnique de leurs partenaires ou de leurs interlocuteurs, et manquent des moyens comme des connaissances nécessaires. En les informant, en les aidant, nous pouvons améliorer des relations trop souvent appauvries, et contribuer à un fonctionnement plus harmonieux de la société. Au plan national et local, avec

les écoles et les organismes spécialisés, nous pouvons participer à des stages, et même en susciter et en diriger. Pour étendre nos possibilités, nous avons à accroître, à l'intérieur du Mouvement, la formation des militants qui deviendront à leur tour des formateurs.

Dans cette perspective, la question reste posée d'une décentralisation dynamique, avec plusieurs "permanents" régionaux. Comment trouver les moyens de réaliser ce bon en avant indispensable?

IV.3.9. Gardons-nous de séparer les lourdes tâches qui nous incombent **du renforcement du MRAP** lui-même, l'outil indispensable pour les mener à bien. "L'intendance" ne suit pas spontanément. Nous avons décidé de doubler nos adhérents en 1985: cela dépend de la justesse de notre action, de notre capacité de la faire connaître, et de la conviction avec laquelle nous appellerons à s'y joindre les gens innombrables qui l'approuvent. L'action fait naître les adhésions et celles-ci alimentent l'action.

Ces progrès supposent un meilleur partage des tâches et une participation sans cesse accrue dans la prise des décisions comme dans leur application - en un mot, une meilleure organisation, articulant harmonieusement le travail des "permanents" et des militants, du Secrétariat national et des commissions, du Bureau National et des comités locaux.

Un MRAP plus solide, plus large, avec plus de moyens, largement ouvert à toutes les bonnes volontés, attentif à tout ce qui se passe, avec des comités locaux toujours plus nombreux et actifs: c'est par là que passe inévitablement la lutte pour une France sans racisme, unie dans sa diversité.

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone : 806.88.00

CCP 9 239-81 Paris

Directeur de la publication
René Mazenod

Maquette
Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction
Monique Khellaf

Comité de rédaction
Bertrand Bary, Gérard Coulon
Dominique Dujardin, René Mazenod

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimeurs Libres - Paris